

Séance du 17 février 1926

La Commission se réunit sous la présidence de M. de Les Cases.

M. François Fauriol donne connaissance de ses rapports sur les deux propositions de lois dont la Commission est saisie : propositions Dranehan et F. Fauriol.

Les rapports sont approuvés; M. François Fauriol est autorisé à les déposer sur le bureau du Sénat et à faire mettre à l'ordre du jour du Sénat celui relatif à la proposition Fauriol.

Le Secrétaire

Le Président

François Fauriol

Séance du 2 Août 1926

Commission des Récompenses nationales

La Commission est saisie :

1° d'une proposition de loi adoptée par la Chambre des députés tendant à attribuer la croix de chevalier de la Légion d'honneur sans traitement aux grands invalides de la guerre réformés définitifs avec 100 % pour invalidités multiples, dont la principale est d'au moins 80 %, consécutifs à une blessure de guerre et titulaires de la médaille militaire pour fait de guerre.

M. François Fauriol est désigné comme rapporteur

M. le Ministre des Pensions est entendu sur sa demande et donne à la Commission les motifs qui justifient à ses yeux l'adoption de la proposition.

Après en avoir délibéré, la Commission donne un avis favorable à l'adoption de la proposition.

2° d'un projet de loi tendant à la création d'un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires en faveur des militaires prenant part aux opérations de guerre du Maroc et du Levant.

M. François Fauriol est désigné comme rapporteur

Après en avoir délibéré, la Commission donne un avis favorable à l'adoption du projet.

Le Secrétaire

François Fauriol